

Ecrit par Echo du Mardi le 14 mars 2023

## M. MERINO Simon



# *Notaire*



Ecrit par Echo du Mardi le 14 mars 2023



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 novembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 mars 2023 sous réserves d'incidents**



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS  
Me ROCHETTE  
Notaires associés  
166 Avenue Aristide Briand  
84440 ROBION**

### **ENVOI EN POSSESSION**

Suivant testament olographe en date du 27/11/2012, M. Simon **MERINO**, veuf de Mme Bernadette Thérèse SAINT-VANNES, né à BOIS COLOMBES (92270 Hauts-de-Seine) le 6 juillet 1933, en son vivant demeurant à CAVAILLON (84300 Vaucluse) 40 avenue Jean Jaurès, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à CAVAILLON (84300 Vse) le 10 décembre 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 08/03/2023, duquel il résulte que le légataire



Ecrit par Echo du Mardi le 14 mars 2023

universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession